

<http://www.apden.org/Cultures-numeriques-Education-aux.html>

APDEN

**Cultures numériques,
Éducation aux médias et à
l'information**

- Menu central - Réflexion professionnelle - Colloque et manifestations -



Date de mise en ligne : dimanche 16 juin 2013

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

Les 21 et 22 mai 2013, s'est déroulée à l'ENS de Lyon la Conférence nationale « Cultures numériques, Éducation aux médias et à l'information ». Quatre membres du Bureau national de la FADBEN étaient présents et proposent ici une synthèse des différentes tables rondes.

Notons tout d'abord une organisation de qualité, avec des intervenants très variés parmi lesquels figuraient les grands noms de la culture informationnelle et médiatique. Une volonté indéniable de donner largement la parole à la recherche et aux scientifiques, ainsi qu'une volonté affirmée, de la part d'Éric Bruillard, co-organisateur de l'IGEN-EVS pour les aspects scientifiques de la manifestation, d'ouvrir le plus largement possible le débat au-delà des intervenants invités à la conférence, avec un appel à contribution sur le site du séminaire. Les contributions pouvant se faire sous forme de texte déposés ou de commentaires postés directement à la suite du programme de chaque conférence, table ronde ou atelier. La FADBEN y a contribué avec l'envoi du texte « Pour un enseignement de l'information et des médias » (<http://www.apden.org/Pour-un-enseignement-de-l.html>), ainsi que par les commentaires postés par certains membres du bureau national.

Toutefois, la place des professeurs documentalistes dans les formations à mettre en oeuvre a souvent été laissée dans l'ombre et diluée dans un discours institutionnel selon lequel les cultures numériques concernent tous les acteurs de l'école (le choix des participants s'est d'ailleurs fait selon ce principe). À ce titre, les formations seraient à intégrer à toutes les disciplines.

Cette orientation institutionnelle est pourtant souvent entrée en contradiction avec le discours des chercheurs qui, à la quasi-unanimité ont pointé, d'une façon ou d'une autre, la spécificité des connaissances et des compétences à développer chez les élèves pour leur permettre d'accéder à cette culture, et ce malgré son caractère pluriel faisant appel aux différentes facettes qui la composent (informatique, médiatique, informationnelle, mais aussi mathématique, économique et sociale, citoyenne,...) Comment une dispersion disciplinaire permettrait-elle la prise en compte et la prise de conscience par les élèves de cette spécificité dans toute sa complexité caractéristique ?

Mais revenons à la synthèse des échanges...

L'entrée dans la « culture numérique » nécessite des définitions, soulève des questionnements et des enjeux généraux, dont l'approche nous permet ensuite de comprendre ce pourquoi l'école est concernée par ces mutations, et comment elle peut évoluer. **Eric Bruillard**, en introduction, met ainsi en avant la question du développement de l'esprit critique, en posant celui-ci comme une disposition, qui se définit dans un cadre collectif (à travers des échanges, des débats), de manière instrumentée. **Philippe Quéau**, directeur de la division de l'éthique et du changement global à l'UNESCO, pose les enjeux « de l'éducation et de la culture des "sociétés du savoir" ». Pour lui, l'éducation aux médias et à l'information, expression consacrée à Moscou par l'UNESCO, doit être abordée au travers de quatre champs, à savoir celui des valeurs, ce qui correspond au développement d'un esprit critique chez les citoyens, celui des représentations et langages, celui des différenciations et convergences des médias, celui de l'impact économique et politique, en termes de détermination des contenus proposés par les médias. L'aspect économique, en termes d'enjeux, sera repris spécifiquement par **Alain Rallet**, économiste et professeur à l'Université Paris-Sud, directeur de l'ADIS, avec trois grandes idées : l'imperfection de l'information sur Internet, l'accès légal ou illégal aux données, avec un modèle économique en questionnement, enfin le principe de la donnée personnelle comme un « carburant » économique pour les grands acteurs de l'économie numérique, avec une incitation à divulguer des informations personnelles, posant la question du contrôle des individus sur ces données.

Les conférenciers, selon des points de vue pluriels, présentent des réflexions théoriques et/ou des pistes pratiques,

avec un souci constant d'articulation entre la culture numérique et son inscription dans l'école. En dehors des tables rondes, on voit comment l'école prend en compte la culture numérique à l'heure actuelle, entre autres avec la présentation de pratiques innovantes par les collègues, sous forme d'ateliers ou sous forme de posters. Les questions se posent quant à savoir si le développement d'une culture numérique correspond à l'émergence de savoirs spécifiques, à une révolution de la pédagogie à l'école et à une remise à plat des modes de formation. C'est ce processus de réflexion que nous suivons ici pour proposer une synthèse des différentes interventions.

De nouveaux savoirs ?

Sophie Jéhel, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris-8, au CEMTI, présente sept champs de réflexion, qui font en partie écho aux propos de **Philippe Quéau** : le rôle de l'éducation civique, l'approche esthétique et dramaturgique des médias, l'analyse sémiotique des contenus, le fonctionnement économique des médias, la question des valeurs, la représentation sociologique donnée par les médias, et le fonctionnement du média lui-même. Elle propose d'inventer un outil multidimensionnel, fondé sur une question à ses yeux essentielle : comment transmettre des valeurs par rapport à l'opposition d'un espace médiatique et informationnel qui n'est pas régulé ?

Le journaliste **Xavier de la Porte** insiste sur les perspectives historiques inhérentes au numérique, avec le souhait de développer des savoirs associés, en estimant que l'on peut définir une culture numérique, évolutive, indépendante, mais aussi une culture numérique pensée comme une métaculture.

Jean-François Rouet, chercheur en psychologie, estime qu'il faut développer des compétences avant de pouvoir maîtriser la lecture et l'écriture numérique, avec une exigence didactique relative à l'intertextualité et à la recherche de l'information, deux notions plus complexes dans le paradigme du numérique que dans celui de l'imprimé. Cela suppose de travailler sur l'exploration visuelle et sur la navigation numérique, d'une part, puis sur l'évaluation de la qualité et de la crédibilité de l'information, d'autre part. **Serge Bouchardon**, maître de conférences en SIC à l'Université de Technologie de Compiègne, insiste sur la grande variabilité de l'écriture, à travers la génération de code dynamique et le développement de nouveaux outils d'écriture numérique. **Claire Bélisle**, docteure en psychologie, consultante en ingénierie de formation et environnement numérique, s'intéresse à la redéfinition de la littératie, dans le monde numérique, avec la nécessité de produire de nouveaux repères dans la lecture numérique.

Pour **Divina Frau-Meigs**, professeur des universités à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, il s'agit de cerner trois buts : la citoyenneté, l'employabilité, la créativité. Elle propose un domaine éducatif nouveau, le devenir et le savoir-devenir, soutenu par une pédagogie du projet engageant, motivé par quatre besoins socio-cognitifs : la mise à jour de soi, le choix alternatif, les modalités ludiques et l'engagement citoyen. La question se pose au sujet d'un curriculum et de la pertinence des dispositifs pédagogiques, avec des équipes pédagogiques qui développeraient des projets en cohérence selon les notions relevées dans le domaine d'apprentissage. **Jérôme Dinet**, maître de conférences à l'Université de Lorraine, souhaite que l'on mette au centre de l'enseignement les comportements humains (émotions, affects, ressentis), et que l'élève soit placé au cœur du dispositif de création des ressources, ou encore de s'appuyer sur ce que font ces derniers au quotidien.

Odile Chenevez, responsable du CLEMI de l'académie d'Aix-Marseille, revient sur les notions connues des professeurs documentalistes, à savoir la popularité, l'autorité, la production numérique, le jugement, la neutralité, la relativité de l'information et la validation, toutes notions qui méritent encore d'être questionnées, sans doute à présent sur un niveau didactique que le CLEMI n'est pas amené à prendre en charge. Elle questionne aussi la responsabilisation de l'élève vis-à-vis de ses productions. **Alexandre Serres** insiste sur la nécessité de développer une didactique des savoirs informationnels. Il entre sur ce point en contradiction avec **Jean-Yves Capul**, sous-directeur de la DGESCO, qui estimait, dès l'introduction de la Conférence, que le numérique, au sens large, ne

supposait pas de savoirs spécifiques avant le supérieur. Il sera contredit par **Geneviève Jacquinot**, grand témoin, qui mettra en avant le souci de savoirs informationnels, à transmettre dès le secondaire. Elle souhaite, à ce sujet, que les chercheurs rencontrent les praticiens, en séances pédagogiques, pour travailler sur des notions communes afin de favoriser les liens entre théorie et pratique.

Une nouvelle pédagogie info-documentaire ? Un passage du CDI au Learning Centre ?

Christian Gautellier, directeur national de la communication, au CEMEA, souhaite la mise en place de nouvelles pédagogies, sur des temps particuliers, en s'inspirant des pratiques extérieures des élèves, en partenariat avec les parents et d'autres structures. **Sophie Jéhel** développe « l'idée d'un cursus en éducation aux médias et à l'information, couplé avec l'instruction morale et civique ». **Serge Abiteboul**, chercheur en informatique à l'INRIA, en appelle à un véritable enseignement de l'informatique, en faisant référence au rapport de l'Académie des Sciences, publié en mai 2013.

Catherine Becchetti-Bizot, IGEN de Lettres, au sujet de la lecture et de l'écriture numérique, pointe le manque de référentiel pédagogique, mais reconnaît la capacité d'adaptation des enseignants. **Vincent Liquète** précise que le monde numérique s'avère difficile à délimiter, mais avec des pratiques pédagogiques intéressantes, en particulier de la part des professeurs documentalistes, dont l'approche professionnelle est évolutive, de la maîtrise du numérique vers la littératie numérique. **Paul Mathias**, IGEN doyen du groupe Philosophie, avant cela, affirmait, à mots couverts, le rôle crucial des professeurs documentalistes.

Cependant, dans l'introduction de la Conférence, **Jean-Yves Daniel**, doyen de l'IGEN, se laisse facilement convaincre du bien-fondé d'une transformation du CDI en « espace de multipolarité et de virtualité », selon une redéfinition des « médiathèques scolaires » en espaces d'autonomisation. **Luisa Marquardt**, professeur en Sciences de l'information et des bibliothèques à l'Université de Rome, présidente du pôle Europe de l'Association internationale des bibliothèques scolaires, propose que les bibliothèques scolaires soient repensées en Learning Centres, centres de ressources, « troisième espace », afin d'offrir un environnement d'apprentissage aux élèves. Avec **José Manuel Pérez Tornero**, de l'université autonome de Barcelone, et Patricia Wastiau, de l'European Schoolnet, elle met en avant le besoin d'adapter l'école au monde du travail.

Michel Perez, IGEN de langues vivantes, insiste plutôt, après le doyen de l'IGEN, sur la nécessité d'un changement dans l'organisation des temps et des espaces. **Jean-Pierre Véran**, grand témoin, insistera sur le passage au 3C, dans sa conclusion de la Conférence, sans autre souci pédagogique que celui d'un épargillement interdisciplinaire. **Jean-Michel Salaün**, professeur en SIC à l'ENS de Lyon, développe le champ d'une « architecture de l'information », organisation des chemins pour accéder à l'information, afin de répondre aux désirs de l'utilisateur. Pour lui, il est important que l'économie française, mais aussi l'école, se saisissent de ce concept, de sorte que des institutions et des groupes soient à même de développer des environnements numériques indépendants des grands groupes médiatiques anglo-saxons. Il n'y a pas l'idée d'enseigner l'architecture de l'information dans le secondaire, ni de permettre aux élèves de créer leur propre environnement informationnel, mais de souhaiter la mise en oeuvre d'une architecture de l'information locale, par exemple par les professeurs documentalistes.

Cette redéfinition des espaces, en termes d'accès, est-elle adéquate ? **Jean-François Rouet** rejette l'idée simpliste, non pertinente, que l'accès puisse conditionner la compétence, et regrette le manque de cohésion dans les interventions des professeurs des écoles, des professeurs documentalistes et des professeurs de disciplines.

Alexandre Serres pose la question de l'évaluation de l'information, « art du filtrage » essentielle selon lui dans le

cadre des apprentissages [1]. Il s'agit, selon **Alexandre Serres**, de proposer une "trousse à outils" contre les info-pollutions et contre la manipulation. Par ailleurs, il appelle à former les élèves à l'esprit critique, de sorte qu'ils apprennent à penser par eux-mêmes, au-delà des apparences, contre le panurgisme si répandu sur les réseaux sociaux. **Alexandre Serres** met en garde contre l'illusion techniciste et contre l'illusion sociale, posant la nécessité de relativiser les compétences informationnelles des élèves, qui s'avèrent en réalité très limitées. Ainsi les élèves ne sont pas autonomes devant les outils numériques.

Concrètement, **Alexandre Serres** propose de former à la complexité de l'information, ce qui sous-entend l'apprentissage de notions spécifiques, avec une progressivité dans les apprentissages, du collège au lycée, selon les savoirs informationnels enseignés. Il souhaite la définition pédagogique d'une translittératie qui rassemble "éducation aux médias", "éducation à l'information" et « éducation à l'informatique », fondée sur une prise de responsabilité transversale de ces apprentissages, entre professeurs documentalistes et autres enseignants. Ces propositions supposent, selon lui, trois mesures : la construction d'un curriculum info-documentaire, pour le collège et le lycée ; la définition d'un cadre d'apprentissages, avec une heure de formation hebdomadaire, sur chaque niveau du secondaire, assurée principalement par le professeur documentaliste et construite sur le principe d'une pédagogie de projet ; enfin la mise en avant de la réflexion collaborative entre les professeurs documentalistes et tous leurs partenaires.

Quelle formation, demain, pour l'intégration du numérique à l'école ?

Ghislaine Gueudet, enseignante chercheuse à l'IUFM de Bretagne, propose un bilan du dispositif Pairform@nce, avec le souhait d'un développement continu de cette formation à distance, relative à des contenus numériques. **Isabelle Quentin**, docteure en sciences de l'éducation, spécialiste des réseaux enseignants, enseignante en économie-gestion, dans l'académie de Lyon, présente un résumé de sa thèse sur les réseaux en ligne informel, sans encadrement institutionnel, entre pairs enseignants, dont l'efficacité réelle de ces réseaux est reconnue par les enseignants qui l'utilisent comme un outil de formation continue. **Kenneth Ruthven**, professeur des universités et directeur de la recherche à la faculté d'éducation de l'Université de Cambridge, présente un autre modèle de formation, en Grande-Bretagne, avec le resourcing, adapté au contexte de l'économie libérale.

Pour **Jean-Marc Merriaux**, directeur du CNDP, il est nécessaire de repenser les lieux du réseau CNDP en fonction des principes d'accompagnement et de co-création, avec les futurs Learning centres. Le CNDP fonctionne selon une approche managériale, avec des publications qui permettraient l'innovation.

Le rapport à l'innovation est bien questionné. Si **Jean-Louis Durpaire**, IGEN en charge de la Documentation, souhaite, maintenant que l'innovation est bel et bien là, qu'elle se généralise, **Divina Frau-Meigs** émet des doutes sur cette proposition, estimant que tous les professeurs ne peuvent être également innovants, et qu'il ne convient pas d'entrer dans des logiques de mépris qui peuvent se développer, les uns vis-à-vis des autres.

Conclusion

Si l'association d'un membre de l'inspection à un chercheur pour modérer les tables rondes avait pour fin de démontrer la cohérence des approches, force est de constater que les cultures numériques ont davantage été mises en débat, ce dont tout le monde se félicitera.

Il reste cependant une épineuse contradiction pour l'exercice des missions des professeurs documentalistes, entre la non existence de savoirs informationnels au secondaire, posée en dogme par l'institution, alors que nombre de

chercheurs souhaitent qu'ils fassent l'objet d'apprentissages dès le primaire et qu'une large part des praticiens en font déjà l'objectif de leurs séquences pédagogiques.

A ce propos, le point d'étape de l'entrée de l'École dans l'ère du numérique présenté ce lundi 10 juin 2013 [2] [3], peut laisser la profession perplexe. D'abord parce qu'elle n'y apparaît pas. Ensuite parce que ce qui constitue le corpus de savoirs info-documentaires semble définitivement dilué dans une approche disciplinaire, ce qui ne manquera pas de constituer, pour les élèves, une aporie considérable au regard du traitement spécifique qui devrait être accordé aux savoirs info-documentaires.

—0—

POUR ALLER PLUS LOIN

- Conférence nationale : Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information - Compte-rendu de l'ANDEP <http://www.andep.org/spip.php?article282>
- « Apprendre l'art du filtrage » dans le secondaire, intervention d'Alexandre Serres.
<http://docpourdocs.fr/spip.php?article501>

[1] Il cite Umberto Eco, qui, dans une entrevue donnée au Monde en 2010 (Entretien avec Umberto Eco : « Je suis un philosophe qui écrit des romans »), précisait que, "à l'avenir, l'éducation aura pour but d'apprendre l'art du filtrage".

[2] <http://www.education.gouv.fr/cid72307/point-d-etape-de-l-entree-de-l-ecole-dans-l-ere-du-numerique.html>

[3] <http://www.education.gouv.fr/cid72142/projet-de-loi-pour-la-refondation-de-l-ecole-examen-en-deuxieme-lecture-a-l-assemblee-nationale.html>